**Conseil de quartier Montparnasse-Raspail**

**Compte-rendu de la réunion plénière du 17 octobre 2017**

- Présents dans la salle : 85 personnes, dont 27 conseillers de quartier

- Élus présents :

- Carine Petit, Maire du 14ème arrondissement

* Didier Antonelli, Adjoint à la Maire chargé de la participation citoyenne, du budget participatif et de la vie associative
* Marianne Auffret, Adjointe à la Maire chargée de l'urbanisme, des grands projets d'aménagement et de la santé
* Sylvie Lekin, Adjointe à la Maire chargée de la voirie, des déplacements et de la propreté.
* Florentin Letissier, Adjoint à la Maire chargé de l'environnement, du développement durable, de l'eau, du plan climat et de l'économie sociale et solidaire

Bernard Hervier, président du Conseil de Quartier, préside la réunion.

**Ordre du jour**

**1 - Questions des habitants**

**2 – Vœu au sujet du kiosque citoyen**

**3 – Vœu au sujet des terrasses envahissantes**

**4 – Propreté dans le quartier**

**5 – Festival du théâtre amateur de Paris : Studio Raspail**

**6 – Projets d’urbanisme et de voirie**

**7 – Budget d’investissement du Conseil de quartier**

**8 – Trottoirs boulevard Raspail**

**1 - Questions des habitants** (45 minutes)

Nota : Les questions des habitants et les réponses de la Mairie concernant l’ordre du jour sont indiquées

aux paragraphes correspondants (3 et 5).

Les réponses sont données par Carine Petit qui visite le quartier Montparnasse-Raspail cette semaine

(16 au 21 octobre 2017) dans le programme 1 semaine 1 quartier.

Un habitant de l’avenue du Maine témoigne de l’encombrement des trottoirs par les deux-roues motorisés

rue du Commandant René Mouchotte et rue de la Gare, qui s’aggravera avec l’augmentation du trafic de

la gare Montparnasse.

Il est difficile de trouver un interlocuteur compétent à cet égard : le commissariat de police aurait répondu

« Le zonage et la délimitation au sol autour de la gare Montparnasse relèvent de la compétence de la Mairie ».

Patrick Hénault, avenue Denfert Rochereau, souligne la présence de personnes sans domicile fixe qui dorment clandestinement boulevard Arago et avenue Denfert Rochereau dans des conditions génératrices de risques

pour la santé publique.

Réponse : La Mairie du 14ème arrondissement attend une décision de police pour l’expulsion des occupants de campements sauvages avenue Denfert Rochereau, après avoir fait son travail d’identification des personnes concernées, comme elle l’avait fait pour la rue Emile Richard.

La trêve hivernale : du 1er novembre 2017 au 31 mars 2018.

Gabriel Behr demande ce qu’il en est des horaires d’ouverture du jardin de l’Observatoire.

Réponse : Le jardin de l’Observatoire va être ouvert au public, selon les horaires applicables à un jardin classique géré par la Ville de Paris. La Mairie a financé la prestation de service d’une société de gardiennage pour assurer la sécurité du fait de la proximité d’une école. La clôture séparant l’Observatoire du jardin public a été consolidée. Naturellement, ce montage a recueilli l’accord du président de l’établissement de l’Observatoire de Paris.

François Schlumberger (AssoQSVP) regrette que l’aménagement de l’avenue du Général Leclerc et ses conséquences pour notre quartier n’ait pas été inscrit à l’ordre du jour de cette séance.

Réponse : Le groupe de travail sur l’aménagement de l’avenue du Général Leclerc va se réunir mi-novembre 2017, puis il sera rendu compte des arbitrages en fonction de la réponse du Préfet de police dans une réunion publique. Nicolas Mansier, président de l’association DRAPO, rappelle que toutes les informations sur ce dossier sont consultables en ligne sur le site <https://assodrapo.org>

Un habitant se préoccupe du devenir du théâtre de la Comédie italienne, 17-19, rue de la Gaïté.

Réponse : La Mairie a déjà aidé ce théâtre et la Ville de Paris a une politique culturelle très précise quant aux théâtres privés. Dans ce cadre, la Mairie du 14ème arrondissement ne peut pas aller au-delà des subventions allouées. Carine Petit se déclare prête à discuter avec la direction du théâtre.

A une question de Patrice Maire, il est répondu que le budget participatif, destiné à des dépenses d’investissement, ne peut être utilisé pour financer cette aide.

**2 – Voeu au sujet du kiosque citoyen**  (5 minutes)  
Voir Annexe 1.

Didier Antonelli confirme la promesse de déplacement du kiosque citoyen.

Trois emplacements ayant été refusés par la Ville de Paris, une autre proposition est recherchée.

Le Conseil de quartier (22 voix Pour, 0 Contre) adopte le vœu « que l’engagement de la Mairie du 14ème arrondissement à déplacer ailleurs le kiosque citoyen du boulevard Edgar Quinet soit tenu dans les meilleurs délais, et que le terre-plein central du boulevard Edgar Quinet soit remis en son état originel ».

Depuis la réunion : Le Conseil d’arrondissement du 6 novembre 2017 a adopté sans modification et à l’unanimité ce vœu (V 14 2017 11), qui devient ainsi un vœu du Conseil d’arrondissement.

Début janvier 2018, le kiosque citoyen a quitté le boulevard Edgar Quinet.

**3 – Voeu au sujet des terrasses envahissantes** (15 minutes)  
Voit Annexe 2.

Michèle Leroy souligne que les personnes handicapées ne peuvent pas passer sur certains trottoirs illégalement encombrés par les terrasses de cafés-restaurants.

Sylvie Lekin a demandé que le conseil local du handicap rencontre les commerçants à ce sujet.

Elle souhaite que les établissements qui respectent la réglementation soient identifiés par un macaron

« Moi, je soutiens le handicap ». La police de la Ville de Paris verbalise les contrevenants.

Carine Petit propose au Conseil de quartier de créer un groupe de travail avec la Mairie pour traiter de l’empiètement des terrasses sur les trottoirs.

Le Conseil de quartier (21 voix Pour, 0 Contre) adopte le vœu « qu’un rappel à l’ordre soit effectué par les services de l’Hôtel de Ville auprès des restaurateurs et cafetiers des rues du Montparnasse et d’Odessa,

Et du boulevard Edgar Quinet, et que les sanctions prévues par la loi soient appliquées en cas de non-respect dans la durée ou de récidives ».

Depuis la réunion : Le Conseil d’arrondissement du 6 novembre 2017 a adopté sans modification et à l’unanimité

ce vœu (V 14 2017 12), qui devient ainsi un vœu du Conseil d’arrondissement.

**4 – Propreté dans le quartier** (10 minutes)

La propreté est un sujet récurrent des conseils de quartier mentionné par plusieurs habitants : avenue Denfert Rochereau à proximité des Grands Voisins, rue Delambre, etc.

Sylvie Lekin indique que l’usine d’Austerlitz (75013), qui alimente Paris en eau non potable, a subi une avarie et qu’en conséquence la distribution d’eau non potable dans le 14ème arrondissement est provisoirement interrompue, sauf pour les bouches d’eau anti-incendie.

La rareté des pluies rend difficile le nettoiement des déjections canines.

Sylvie Lekin rappelle que tous les employés municipaux chargés de la propreté (collecte des déchets, balayage et lavage des trottoirs) sont formés à l’école de la propreté, dénommée Centre Eugène Poubelle, rue Joseph de

Maistre (75018).

Elle précise que l’entretien des abribus et de leurs sièges relève de la compétence de l’entreprise JCDecaux ,

et non de la Mairie.

**5 – Festival du théâtre amateur de Paris : Studio Raspail** (5 minutes)

Thierry Gautier, président du comité départemental de Paris de la Fédération nationale des compagnies de théâtre et d’animation (FNCTA), présente le programme du 19ème Festival de théâtre amateur de Paris, qui se déroulera au Studio Raspail, 216, boulevard Raspail, du 3 au 11 novembre 2017.

Pass d’accès à tous les spectacles : 25 €, entrée pour un spectacle : 10 €.

**6 – Projets d’urbanisme et de voirie** (30 minutes)

Voir Annexe 3.

**6.1 – Rénovation de la Gare Montparnasse**

Comité de suivi des travaux le 19 octobre 2017 à 19h30, 69, rue de l’Ouest.

**6.2 – Centre commercial Gaîté**

Comité de suivi des travaux le 19 octobre 2017 à 19h30, 69, rue de l’Ouest.

**6.3 - Immeuble rue Jolivet / rue de la Gaîté**

Danièle Rouillac, impasse rue de la Gaîté, souligne l’urgence de la démolition de cet immeuble, demandée depuis longtemps par les habitants, et voudrait connaître qui est compétent à cet égard.

Réponse : La SOREQA a été désignée au Conseil d’arrondissement du 19 juin 2017 (Délibération 2017 DLH 158 pages 10 et 11 du compte-rendu). Avis d’enquête publique du 23 octobre au 24 novembre 2017.

**6.4 – Opération immobilière 140, boulevard Montparnasse / 8, rue Campagne Première**

Aline Arrouze, rue Campagne Première, indique que les habitants sont mécontents de la fermeture de la Poste boulevard Montparnasse et doutent de sa réouverture. Elle proteste contre la pollution liée à la circulation.

Réponse : La Poste s’est engagée à ce qu’un bureau ouvre avec des prestations identiques à l’issue des travaux prévue en décembre 2019.

**6.5 – Opération immobilière 19 / 25, rue Boissonade**

François Schlumberger (AssoQSVP) demande une réunion de présentation de l’opération.

**6.6 – Tour Montparnasse**

Le lauréat du concours international lancé par l’ensemble immobilier Tour Maine-Montparnasse (EITMM) pour la « métamorphose de la tour Montparnasse » a été désigné le 19 septembre 2017. Une exposition s’est tenue au Pavillon de l’Arsenal, du 19 septembre au 22 octobre 2017, présentant les projets déposés, dont celui retenu comme lauréat. Cette exposition temporaire est appelée à circuler.

Carine Petit va demander à l’EITMM de présenter le projet lauréat, avec la maquette, au cours d’une réunion publique organisée à la Mairie.

Se pose notamment la question de savoir ce qu’il en est de l’environnement immédiat de la tour (parvis, pied de la tour, centre commercial, etc.) dans ce projet.

**6.7 – Eco-quartier Saint-Vincent de Paul**

François Schlumberger (AssoQSVP) indique que son association a déposé le 13 juin 2017 un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Paris contre la délibération approuvant la création de la ZAC Saint-Vincent de Paul.

Le Comité d’Organisation de la Concertation (COC) s’est réuni le 5 octobre 2017 et a été informé des étapes de libération du site :

Départ des activités et associations à fin décembre 2017

Hébergement par Aurore maintenu jusqu’en mars 2018.

Un prochain COC est prévu à fin 2017.

Carine Petit souligne que l’hébergement d’urgence se prolongera au-delà de mars 2018 sous réserve d’autorisation et de financement de l’Etat.

Elle indique que l’expérience des Grands Voisins va enrichir le projet Saint-Vincent de Paul et va faire l’objet d’un bilan. Un Acte II des Grands Voisins est prévu en 2018 dans certains pavillons (Oratoire, Lingerie, etc.) avec appel à projets pour les associations. Une réunion publique sera organisée début janvier 2018.

Une Maison du projet, accessible à tous, permettra d’exposer ce que sera cet éco-quartier nouveau.

Depuis la réunion :

A - Un communiqué de presse « Un nouveau projet d’occupation temporaire dans l’ancien hôpital Saint-Vincent de Paul » a été mis sur le site Internet de la Mairie de Paris le 19 octobre 2017.

B – Un appel à candidatures 2018-2020, lancé par Aurore, Plateau Urbain et Yes we camp, s’est déroulé de fin octobre à début novembre 2017.

C – Le COC n’a pas été convoqué avant fin 2017.

D – Un document « Le futur quartier Saint-Vincent de Paul » a été mis sur le site Internet de la Mairie du 14ème arrondissement début décembre 2017.

E – Le site Internet paris.fr rassemble sous l’intitulé « Projet 14e Saint-Vincent de Paul » les principaux documents du projet et de la concertation.

**6.8 – Rénovation de la prison de la Santé**

Anne-Laure Peugeot, présidente de l’association Riverains de la Santé, indique que le chantier s’est amélioré après la réunion publique du 4 octobre 2017 avec les équipes de Vinci et du Ministère de La Justice.

Le projet de piétonisation et de végétalisation de la rue Jean Dolent n’a pas été voté au budget participatif.

Informations sur le site <https://riverainsdelasante.org>

**6.9 – Projets de voirie**

**7 – Budget d’investissement du Conseil de quartier** (5 minutes)

Le budget d’investissement comprend au titre des dépenses engagées en 2017 :

* La fourniture et la pose d’une bande métallique sur la passerelle de liaison entre l’îlot Gaîté d’une part, et la barre d’immeuble, la gare et le jardin Atlantique d’autre part, au-dessus de la rue du Commandant René Mouchotte, permettant de faire rouler aisément les valises : devis estimatifs établis.
* L’achat de 13 sièges pour le square Gaston Baty.
* L’achat et l’installation de 11 bancs publics d’ici fin novembre 2017.

Depuis la réunion : Le 5 janvier 2018, 7 bancs sont installés sur 11.

**8 – Trottoirs boulevard Raspail** (2 minutes)Il est précisé qu’il n’y aura pas de places de stationnement pour automobiles prévues dans le cadre de l’opération d’aménagement du boulevard Raspail.

**9 – Montparnasse 19** (3 minutes)

François Escoube signale qu’à l’occasion du 60ème anniversaire du film (1957) de Jacques Becker,

*Montparnasse 19*, avec Gérard Philipe qui incarne Modigliani et Anouk Aimée sa compagne Jeanne Hébuterne,

et de la sortie d’un livre sur cette dernière, une projection du film pourra être organisée par le Conseil de quartier.

Depuis la réunion : une projection gratuite du film *Montparnasse 19*, avec près de 240 spectateurs et suivie d’un pot de l’amitié, a eu lieu au cinéma « Les 7 Parnassiens » le 14 décembre 2017.

Sont intervenus pour présenter l’histoire du film Jean Becker, fils du réalisateur, et Olivier Renault, libraire

et auteur de *Montparnasse, les lieux de légende*.

**Prochaine réunion du Conseil de quartier : Janvier 2018**